

## **5. LEGISLATION**

### **DELEGATION DE POUVOIRS**

— Arrêté du Résident Général de France à Tunis du 26 octobre 1953 (J.O.T. du 13 novembre 1953). Porte délégation de pouvoirs.

### **FONCTION PUBLIQUE**

— Décret du 22 octobre 1953 (J.O.T. du 24 novembre 1953). Tend à la réparation des préjudices de carrière subis par certains fonctionnaires.

— Décret du 19 novembre 1953 (J.O.T. du 24 novembre 1953). Institue des bonifications d'ancienneté pour les personnes ayant pris une part active à la résistance et prévoyant des dérogations temporaires aux règles de recrutement et d'avancement dans les emplois publics.

### **BONS D'EQUIPEMENT**

— Rectificatif au J.O.T. n° 87 du 30 octobre 1953 (arrêté du Directeur des Finances du 26 octobre 1953), portant ouverture de l'émission d'une tranche de bons d'équipement). (J.O.T. du 3 novembre 1953).

### **RECOUVREMENT DES CREANCES DE L'ETAT FRANÇAIS**

— Application à la Tunisie du décret français du 24 avril 1953 (J.O.T. du 20 novembre 1953), relatif au recouvrement en Tunisie et au Maroc des créances de l'Etat, étrangères à l'impôt et au domaine.

### **DROITS DE DOUANE**

— Application à la Tunisie du décret français n° 53-1.026 du 19 octobre 1953 (J.O.T. du 20 novembre 1953). Porte suspension provisoire des droits de douane d'importation, applicables à certains matériels d'équipement et rétablissement des droits de douane d'importation, applicables à certains produits.

### **PRIX DU THE**

— Arrêté du Directeur des Finances du 7 octobre 1953 (J.O.T. du 3 novembre 1953), relatif à la nomenclature des produits monopolisés (thé).

### **HOMOLOGATION DES MARCHANDISES IMPORTEES**

— Arrêté du Ministre du Commerce du 12 novembre 1953 (J.O.T. du 17 novembre 1953). Soumet au régime de l'homologation ou de l'auto-homologation les marchandises importées.

### **PRIX DE VENTE DU LAIT FRAIS**

— Arrêté du Ministre du Commerce et du Ministre de l'Agriculture du 16 novembre 1953 (J.O.T. du 17 novembre 1953). Fixe les nouveaux prix de vente du lait frais.

### **PARASITES VEGETAUX ET ANIMAUX DANGEREUX POUR LA CULTURE**

— Arrêté du Ministre de l'Agriculture du 26 novembre 1953 (J.O.T. du 27 novembre 1953). Complète l'arrêté du 26 juillet 1932 déterminant la liste des parasites végétaux et animaux dangereux pour la culture.

### **CONTROLE DE LA PRODUCTION TUNISIENNE A L'EXPORTATION**

— Rectificatif au J.O.T., n° 86, du 27 octobre 1953 (décret du 22 octobre 1953, relatif au contrôle de la production tunisienne à l'exportation. (J.O.T. du 27 novembre 1953).

**ENERGIE ELECTRIQUE**

— Arrêté du Directeur des Travaux Publics du 26 octobre 1953 (J.O.T. du 3 novembre 1953). Fixe les valeurs des paramètres à utiliser pour le calcul des prix de vente de l'énergie électrique produite par les centrales diesel de Gabès et Gafsa.

**POLICE ADMINISTRATIVE DE LA NAVIGATION**

— Décret du 5 novembre 1953 (J.O.T. du 13 novembre 1953). Modifie le décret du 15 décembre 1906 sur la police administrative de la navigation.

**DROITS A VERSER SUR LES TITRES MINIERES**

— Arrêté du Directeur des Finances et du Directeur des Travaux Publics du 21 octobre 1953, relatif aux droits fixes à verser pour chaque demande d'institution ou de renouvellement des titres miniers.

**EXPLOITATION DES MINES ET CARRIERES**

— Arrêté du Directeur des Travaux Publics du 12 octobre 1953 (J.O.T. du 17 novembre 1953). Porte règlement général sur l'exploitation des mines et carrières.

— Arrêté du Directeur des Travaux Publics du 12 octobre 1953 (J.O.T. du 17 novembre 1953). Porte dérogation générale à diverses dispositions de l'arrêté du 12 octobre 1953 portant règlement général sur l'exploitation des mines et carrières.

**ACCIDENTS DU TRAVAIL**

— Décret du 5 novembre 1953 (J.O.T. du 10 novembre 1953). Fixe pour l'année 1954 le taux des diverses contributions incombant aux chefs d'entreprises en matière d'accidents du travail.

**STATUT DES MEDECINS DE LA SANTE PUBLIQUE**

— Erratum au J.O.T. n° 82 du 13 octobre 1953 (Arrêté du Ministre de la Santé Publique du 10 octobre 1953, modifiant l'arrêté du 15 janvier 1951, portant statut des médecins de la Santé Publique). (J.O.T. du 6 novembre 1953).

**POLICE SANITAIRE**

— Décret du 19 novembre 1953 (J.O.T. du 27 novembre 1953). Règle la police sanitaire aux frontières terrestres en Tunisie.

**COLIS POSTAUX**

— Arrêté du Directeur de l'Office Tunisien des Postes, Télégraphes et Téléphones du 16 octobre 1953 (J.O.T. du 3 novembre 1953). Modifie l'arrêté du 8 juillet 1953, relatif à la tarification des colis postaux.

**DOMMAGES DE GUERRE**

— Décret du 5 novembre 1953 (J.O.T. du 10 novembre 1953) Modifie le décret du 17 juillet 1947 sur la réparation des dommages de guerre.

— Rectificatif au J.O.T. n° 90 du 10 novembre 1953 (décret du 5 novembre 1953 modifiant le décret du 17 juillet 1947 sur la réparation des dommages de guerre). (J.O.T. du 24 novembre 1953).

**REPARATION ET RECONSTRUCTION DES IMMEUBLES BATIS**

— Rectificatif au J.O.T. n° 85 du 23 octobre 1953 (Homologation des coefficients de mise à jour régionaux des prix du bordereau général de prix relatif à la réparation et la reconstruction des immeubles bâtis). (J.O.T. du 20 novembre 1953).